

COMPTE RENDU SIMPLIFIE de la REUNION DU 28/05/2021

Autorisation de vente de bois CR 32 dit « des Petites Landes »

Ce chemin, limitrophe avec la commune de Massigné n' a pas été entretenu depuis de nombreuses années. L' entreprise Bernaud bois propose d' exploiter et acheter le bois qui a poussé pour le transformer en copeaux pour un prix TTC de 800 €.
Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Assainissement La Poterie : souscription d' emprunts

Le Conseil Municipal décide , sur proposition de Monsieur le Maire de faire un emprunt auprès du Crédit Agricole de 324000 € aux conditions suivantes :

Taux 0,85 pour une durée de 15 ans avec échéances constantes trimestrielles.

Frais de dossier : 300 €

Le Conseil Municipal décide également de souscrire un emprunt court terme auprès du Crédit Agricole dans l' attente du versement des subventions et du remboursement de la TVA aux conditions suivantes :

Taux révisable Euribor 12 mois moyenné + 0,7 % soit à ce jour 0,216 %

Durée 3 ans dont 2 de différé de remboursement du capital

Paiement des intérêts annuel

Frais de dossier : 300 €

PETR : Adhésion au service efficacité énergétique

La commune de St Jean de la Motte a adressé au PETR le 27 janvier 2021 le formulaire concernant son intention d' adhérer à ce service.

Par délibération du 16 février, le PETR a défini le coût d' adhésion des communes.

Pour l' ensemble des services proposés , le prix annuel est de 0,70€ basé sur le tableau de recensement population du 01/01/2021 soit 976 habitants.

Le coût annuel sera donc de 683,20 € pour St Jean de la Motte.

Le Conseil Municipal décide de valider l' adhésion de St Jean de la Motte

Chauffage du groupe scolaire et des logements rue de la poste

Le chauffage est actuellement assuré par une chaudière Fuel avec une cuve enterrée pour le stockage du fuel. De nombreux incidents ont émaillé la saison de chauffe et le coût d' achat du fuel est orienté à la hausse.

L' étude faite par le PETR et ses services préconise le remplacement de la chaudière par une chaudière à granulés.

La commission des bâtiments propose au Conseil Municipal 3 devis.

Après étude le Conseil municipal décide de retenir l' entreprise Pasteau pour la fourniture d' une chaudière de marque Hargassner d' un montant total de 34918,26 € HT soit 41901,92 € TTC.

Dans le prix de l' installation, il est compris la séparation des circuits d' eau chaude de chaque logement et de l' école de manière à individualiser la facture de chauffage de chaque locataire.

Chauffage école et logements : demande se subvention Adème et département

Pour les travaux de changement de mode de chauffage de l' école et des logements Rue de la Poste, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer des dossiers de demande de subventions auprès de l' Adème et du Conseil Départemental.

Comptabilité publique – application du référentiel M57

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le référentiel M57 remplacera à compter du 01/01/2024 la M14.